

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

228, boulevard Franklin Roosevelt

33000 Bordeaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

228, boulevard Franklin Roosevelt

33000 Bordeaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE DE LA LIGUE NATIONALE
CONTRE LE CANCER

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des
comptes annuels de l'association COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE DE LA LIGUE NATIONALE
CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Bouscat, le 23 avril 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Stéphane Lemanissier

Stéphane LEMANISSIER

COMITE DE LA GIRONDE				
BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2025	Brut	Amortissements et provisions	Net	Exercice au 31/12/2024
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26 250,00	(11 319,20)	14 930,80	20 698,72
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	26 250,00	(11 319,20)	14 930,80	20 698,72
Autres immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 522 252,14	(450 416,22)	2 071 835,92	1 408 247,82
Terrains	657 614,02		657 614,02	493 176,42
Constructions	1 748 808,87	(343 262,34)	1 405 546,53	896 219,98
Install. Techniques, matériel et outillage industriels	115 829,25	(107 153,88)	8 675,37	18 851,42
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Bien reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 850,00		3 850,00	3 775,00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	3 800,00		3 800,00	3 725,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	50,00		50,00	50,00
ACTIF IMMOBILISE - TOTAL I	2 552 352,14	(461 735,42)	2 090 616,72	1 432 721,54
STOCKS et EN-COURS				
CREANCES	516 587,59		516 587,59	449 654,06
Créances clients, usagers et comptes rattachés	71 131,38		71 131,38	27 855,51
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	394 055,80		394 055,80	410 296,87
Charges constatées d'avance	51 400,41		51 400,41	11 501,68
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 336 712,45		3 336 712,45	3 208 389,64
Instruments Financiers A Terme				
Disponibilités	3 336 712,45		3 336 712,45	3 208 389,64
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	3 853 300,04		3 853 300,04	3 658 043,70
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 405 652,18	(461 735,42)	5 943 916,76	5 090 765,24
ENGAGEMENTS RECUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

COMITE DE LA GIRONDE

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2025	Exercice au 31/12/2024
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves		3 511 386,35	3 026 595,35
Réserves statutaires ou contractuelles		1 753 455,10	1 511 059,60
Réserves pour projet de l'entité		1 757 931,25	1 515 535,75
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		432 793,36	484 791,00
Situation nette (sous total)		3 944 179,71	3 511 386,35
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement		15 667,90	17 779,90
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		3 959 847,61	3 529 166,25
Fonds reportés liés aux legs et donations			
Fonds dédiés		155 135,60	110 904,25
FONDS REPORTES ET DEDIES - TOTAL II		155 135,60	110 904,25
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		135 362,00	119 834,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		135 362,00	119 834,00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		658 369,09	389 848,72
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		658 369,09	389 848,72
Emprunts et dettes financières divers			
DETTEES		1 035 202,46	941 012,02
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		271 793,81	285 913,75
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		95 226,14	81 899,05
Dettes fiscales		11 047,26	8 967,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		615 821,21	564 232,20
Produits constatés d'avance		41 314,04	
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		1 693 571,55	1 330 860,74
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		5 943 916,76	5 090 765,24

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
		12 Mois	12 Mois		
Cotisations	82 320.00	78 680.00	3 640.00	4.63 %	
Ventes de biens et services	72 539.69	39 334.43	33 205.26	84.42 %	
Ventes de biens	26 599.13	19 333.33	7 265.80	37.58 %	
dont ventes de dons en nature					
Ventes de prestations de service	45 940.56	20 001.10	25 939.46		
dont parrainages	12 105.56	(1 866.95)	13 972.51		
Concours publics et subventions d'exploitation	219 616.00	202 775.50	16 840.50	8.30 %	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co					
Ressources liées à la générosité du public	1 288 025.67	961 894.47	326 131.20	33.91 %	
Dons manuels	1 273 561.87	951 082.16	322 479.71	33.91 %	
Mécénats	14 463.80	10 812.31	3 651.49	33.77 %	
Legs, donations et assurances-vie					
Contributions financières reçues	1 281 321.52	1 462 055.65	(180 734.13)	-12.36 %	
Reprises sur amort., dépr., prov.		41 479.51	(41 479.51)		
Produits des cessions d'immo. incorporelles et corporelles					
Utilisations des fonds dédiés	9 120.00	7 480.86	1 639.14	21.91 %	
Autres produits	349.90	187.70	162.20	86.41 %	
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 953 292.78	2 793 888.12	159 404.66	5.71 %	
Achats de marchandises	400.09	387.46	12.63	3.26 %	
Variation de stock					
Autres achats et charges externes	792 617.57	732 681.68	59 935.89	8.18 %	
Aides financières	776 438.80	703 201.70	73 237.10	10.41 %	
Impôts, taxes et versements assimilés	52 348.83	43 620.79	8 728.04	20.01 %	
Salaires et traitements	565 099.16	493 215.16	71 884.00	14.57 %	
Cotisations sociales	134 101.97	187 334.71	(53 232.74)	-28.42 %	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	96 651.81	91 031.39	5 620.42	6.17 %	
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cé					
Reports en fonds dédiés	53 351.35	16 128.00	37 223.35		
Autres charges	86 868.11	78 020.30	8 847.81	11.34 %	
CHARGES D'EXPLOITATION	2 557 877.69	2 345 621.19	212 256.50	9.05 %	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	395 415.09	448 266.93	(52 851.84)	-11.79 %	
De participation					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis					
Autres intérêts et produits assimilés	47 046.02	41 453.14	5 592.88	13.49 %	
Reprises sur provisions, dépréciations					
Différences positives de change					
Produits des immobilisations financières cédées					
Produits cessions de val. mob. de plcmnts et instru de tréso					
PRODUITS FINANCIERS	47 046.02	41 453.14	5 592.88	13.49 %	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilés	6 328.49	5 320.09	1 008.40	18.95 %	
Différences négatives de change					
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					
Chrg net./cessions de val. mob de plcmnts et instru de tréso					
CHARGES FINANCIÈRES	6 328.49	5 320.09	1 008.40	18.95 %	
RÉSULTAT FINANCIER	40 717.53	36 133.05	4 584.48	12.69 %	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	436 132.62	484 399.98	(48 267.36)	-9.96 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 112.74	3 147.67	(2 034.93)	-64.65 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	138.00	129.65	8.35	6.44 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	974.74	3 018.02	(2 043.28)	-67.70 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	4 314.00	2 627.00	1 687.00	64.22 %
TOTAL DES PRODUITS	3 001 451.54	2 838 488.93	162 962.61	5.74 %
TOTAL DES CHARGES	2 568 658.18	2 353 697.93	214 960.25	9.13 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	432 793.36	484 791.00	(51 997.64)	-10.73 %
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	40 473.68	40 885.72	(412.04)	-1.01 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	40 473.68	40 885.72	(412.04)	-1.01 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	40 473.68	40 885.72	(412.04)	-1.01 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	40 473.68	40 885.72	(412.04)	-1.01 %
NON AFFECTÉS				

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2025

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 Préambule.....	6
2.1.2 Cadre légal de référence	6
2.1.3 Changement de méthode comptable.....	6
2.2 DÉROGATIONS.....	7
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux.....	7
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	8
3.1.1 Principes généraux.....	8
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)	9
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C ».....	9
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé	9
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements	10
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières	10
3.1.6 Crédit-bail/leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025	10
3.1.7 Etat des échéances des créances	11
3.1.8 Tableaux des dépréciations.....	11
3.1.9 Disponibilités.....	11
3.1.10 Produits à recevoir par postes du bilan.....	12
3.1.11 Charges constatées d'avance.....	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres.....	13
3.2.2 Fonds dédiés.....	14
3.2.3 Provisions pour risques et charges.....	15
3.2.3.1 Tableau de variation	15
3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	15
3.2.4 Dettes.....	15
3.2.4.1 Etat des échéances	15
3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales.....	16
3.2.5 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)	16
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	16
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.2.1 Produits liés à la générosité du public.....	19
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie	19
4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers	19
4.2.1.3 Mécénat.....	19
4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	20
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public.....	20
4.2.2.1 Parrainage des entreprises	20
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie.....	20
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public.....	20
4.2.3 Subventions et autres concours publics	21
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations	21
4.2.5 Utilisation des fonds dédiés	21
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21
4.3.1 Modalités de répartition des charges	21
4.3.2 Missions sociales.....	23

4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	23
4.3.3.1	<i>Frais d'appel à la générosité du public</i>	23
4.3.3.2	<i>Frais de recherches des autres ressources</i>	23
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	24
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	24
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	24
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	24
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	27
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	27
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	27
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	28
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	28
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	31
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	31
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	32
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	32
5.2	AUTRES INFORMATIONS	32
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	32
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	33
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	33
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	33
5.2.5	<i>Informations sur l'entité établissant les états financiers consolidés</i>	33
5.2.6	<i>Informations relatives aux filiales et participations</i>	34
5.2.7	<i>Informations relatives au titre des opérations réalisées avec des parties liées</i>	34

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;

- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

- L'exercice 2025 est marqué, en termes de recettes, par le volume exceptionnel des dons et collectes perçus, toujours supérieur au million d'euros récolté, et en hausse générale de 289 500 euros par rapport à l'exercice 2024. Tous les types de versements sont concernés par cette augmentation.
- Parmi ces collectes, celles issues des manifestations organisées en faveur du Comité Gironde, notamment lors de la campagne nationale Octobre Rose sensibilisant sur le dépistage du cancer du sein, continuent de progresser. La récolte totale des manifestations en 2025 est supérieure à 530 000 euros, soit une augmentation de 140 000 euros par rapport à 2024.
- La somme des legs/assurances-vie reçus est à nouveau très importante au terme de l'exercice 2025, malgré une baisse par rapport à l'année 2024. Le montant total atteint 1 066 031 euros, inférieur de 106 400 euros à celui de l'exercice 2024. Parmi ces réceptions, sont incluses des ventes immobilières dans le cadre des legs TOURATIER et BONFILS, pour un total de 400 000 euros environ.
- En termes de dépenses, le volume des honoraires des intervenants auprès des dispositifs d'aide aux personnes malades poursuit son accroissement, en hausse de 47 650 euros par rapport à l'exercice 2024. Les dispositifs principalement concernés sont DOMILIGUE, et les activités nouvellement mises en place en-dehors et au sein de l'Espace Ligue (groupes de paroles sur le site du Val de l'Eyre, interventions sur le site de l'USP XAVIER ARNOZAN, interventions en tabacologie dans le cadre du dispositif ASTACAN).
- Le Comité Gironde, dans le cadre de l'accroissement de ses activités, a acquis, fin octobre 2025, un nouveau local, situé à très grande proximité du bâtiment principal, pour un montant, honoraires notaire compris, de 725 710 euros. L'achat a été financé, en partie par l'autofinancement du Comité, et en partie par la souscription d'un nouvel emprunt, pour un capital de 350 000 euros.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2022-06
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changement de méthode comptable

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03. Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués :

Les changements suivants ont été effectués pour l'Actif :

- Les frais d'établissements sont ressortis du poste « immobilisations incorporelles » et apparaissent désormais sur une seule ligne
- Les « autres immobilisations incorporelles » ont été reclassées sur la ligne « concessions brevets, licences »
- Les « autres immobilisations corporelles » ont été reclassées sur la ligne « installations techniques, matériels et outillages »
- La ligne « titre immobilisations activité du portefeuille » a été reclassée en « autres titres immobilisés »
- Les rubriques de stock détaillé apparaissent désormais sur une seule ligne « stock et en-cours »

- Les « avances et acomptes sur commandes » ont été reclassées en « autres créances »
- La ligne « charges constatées d'avance » a été reclassée au-dessus des « valeurs mobilières de placement »

Les changements suivants ont été effectués pour le Passif :

- La ligne « fonds statutaires » est renommée « fonds propres statutaires »
- La ligne « legs et donations en cours de réalisation » a été supprimée
- La ligne « dettes des legs et donations » a été reclassée au-dessus des lignes « dettes sociales et fiscales »

Les changements suivants ont été effectués pour le Compte de Résultat :

Les transferts de charges précédemment classés en produits d'exploitation dans la rubrique « Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges » sont supprimés.

Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment classés en produits exceptionnels sont reclassés au niveau des produits d'exploitation sur la rubrique « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ».

- Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sur la ligne opérations en capital sont reclassées en produits d'exploitation sur la ligne concours publics et subventions d'exploitation.

- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ».

- Le poste « Salaires et traitement » est reclassé dans le poste « Salaires ». Le poste « Charges sociales » est reclassé dans le poste « Cotisations sociales ». Ces reclassements n'ont pas d'impacts sur le contenu de ces rubriques.

- Les pénalités et amendes fiscales précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « Autres charges ».

- Les rubriques de produits exceptionnels : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges, sont supprimées. Les produits exceptionnels apparaissent désormais sur une seule ligne, « Total des produits exceptionnels ».

- Les rubriques de charges exceptionnelles : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, sont supprimées. Les charges exceptionnelles apparaissent désormais sur une seule ligne « Total des charges exceptionnelles ».

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	23 700,00	2 550,00		26 250,00
Immobilisations corporelles	1 786 548,15	736 393,99	690,00	2 522 252,14
Immobilisations financières	3 725,00	75,00		3 800,00
Total	1 813 973,15	739 018,99	690,00	2 552 302,14

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Dim inution
Immobilisations incorporelles	2 550,00	0,00
→ Ajouts Logiciel Binome Domiligue	2 550,00	
Immobilisations corporelles	736 393,99	690,00
→ Ordinateurs portables	4 701,29	690,00
→ Terrain Achat local danse	164 437,60	
→ Bâtiment local danse	561 272,40	
→ Matériel climatiseur	5 982,70	
Immobilisations financières	75,00	0,00
→ Parts sociales Crédit Agricole	75,00	

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	3 001,28	8 317,92		11 319,20
Amort.Immobilisations corporelles	378 300,33	72 805,89	690,00	450 416,22
Amort.Immobilisations financières	0,00			0,00
Total	381 301,61	81 123,81	690,00	461 735,42

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 725,00	75,00		3 800,00
Total	3 725,00	75,00	0,00	3 800,00

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025

Rubriques	Montant souscript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

NEANT

3.1.7 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	71 131,38	71 131,38	0,00
→ Autres Créances	390 275,86	390 275,86	0,00
→ Créances reçues par legs ou donations	0,00	0,00	0,00
→ Charges constatées d'avance	51 400,41	51 400,41	0,00
Total	512 807,65	512 807,65	0,00

3.1.8 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.9 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2025	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	476 229,04	
Chèques à encaisser	140 405,86	
Livrets et comptes épargne	2 044 427,20	
Comptes à terme	675 000,00	17 973,02
Caisse	573,80	
Total	3 336 635,90	17 973,02

3.1.10 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Fournisseurs débiteurs		
→ Avances et acomptes	0,00	1 382,50
Créances clients et comptes rattachés		
→ Clients divers	43 721,10	27 699,51
→ Clients Siège et divers	170,80	156,00
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	0,00	0,00
Autres créances		
→ Avoirs à recevoir Siège	3 190,97	3 349,90
→ Avoirs à recevoir divers	480,00	480,00
→ Produits à recevoir organismes sociaux et fiscaux	0,00	2 365,10
→ Legs à recevoir Siège	1 461,82	61 413,09
→ Dons à recevoir Siège	136 773,37	118 546,79
→ Autres produits à recevoir Siège	18 658,24	11 029,68
→ Produits à recevoir autres	233 382,43	214 094,91
Total	437 838,73	440 517,48

3.1.11 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Abonnement CLIC-RDV	0,00	745,20
Location PITNEY BOWES	2 809,62	2 752,90
Maintenance ascenseur ETNA	300,54	0,00
Abonnement SOLOCAL Pages Jaunes	532,80	532,80
Honoraires CAPAPS	0,00	418,00
Maintenance Matériel PARITEL	0,00	212,77
Logiciel LUCCA	1 222,37	1 222,37
Abonnement REVUE FIDUCIAIRE e-learning	304,12	912,37
Location LIXXBAIL imprimantes	3 165,02	3 165,02
Assurance dirigeant AIG	599,01	300,32
Location salle Palais Bourse - AG Nationale 2026	41 314,04	0,00
CCA diverses	1 152,89	1 239,93
Total	51 400,41	11 501,68

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2025	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2025
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	1 511 059,60			242 395,50	212 023,34			1 753 455,10
→ Fonds de réserve missions sociales	1 515 535,75			242 395,50	212 023,34			1 757 931,25
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice		484 791,00	424 046,69					
Subventions d'investissement	17 779,90					2 112,00		15 667,90
Provisions réglementées								
Total	3 044 375,25	484 791,00	424 046,69	484 791,00	424 046,68	2 112,00	0,00	3 527 054,25

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		239 603,00	107 904,25	31 067,01	9 120,00	132 851,26
→ ARS (Activité physique adaptée et ateliers cuisine)	2020	82 900,00	56 688,51		6 120,00	50 568,51
→ ARS (Patient Ressource)	2020	7 500,00	6 600,00			6 600,00
→ ARS (Post-cancer)	2022	122 400,00	44 615,74	11 133,13		55 748,87
→ ARS (Explo Santé)	2024	3 000,00			3 000,00	0,00
→ MSA (Aidants Domiligue)	2025	1 000,00				0,00
→ CARSAT (Aidants Domiligue)	2025	12 803,00		12 243,88		12 243,88
→ CHU Bordeaux (Astacan)	2025	10 000,00		7 690,00		7 690,00
Ressources liées à la Générosité du Public :		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-Total "Dons"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-Total "Legs"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions financières d'autres organismes		25 566,66	0,00	22 284,34	0,00	22 284,34
Association Foulées de l'Espérance (APA)	2025	6 000,00		2 717,68		2 717,68
Entreprise Jean Fourche (APA)	2025	19 566,66		19 566,66		19 566,66
Total		265 169,66	107 904,25	53 351,35	9 120,00	155 135,60

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0,00
→ Autres provisions pour risques				0,00
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0,00
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0,00
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	119 834,00	15 528,00		135 362,00
Total	119 834,00	15 528,00	0,00	135 362,00

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0,00		
→ à plus de 1 an à l'origine	656 766,16	125 224,80	428 150,07	103 391,29
Emprunt et dettes financières divers	1 045,55	1 045,55		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	271 793,81	271 793,81		
Dettes des legs ou donations	0,00	0,00		
Dettes fiscales et sociales	106 273,40	106 273,40		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00		
Autres dettes	615 821,21	615 821,21		
Produits constatés d'avance	41 314,04	41 314,04		
Total	1 693 014,17	1 161 472,81	428 150,07	103 391,29

Emprunt		Ouverture	Augm.	Diminut.	Clôture	Echéances		
N°	Libellé					< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
16 400 000	EMPRUNTS.ETS CREDIT	389	350	- 82	657	125	428	103
	dont Caisse Epargne 775k€	389		- 79	311	80	231	0
	dont Caisse Epargne 2025 350k€	0	350	- 4	346	45	197	103

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes fiscales :	10 037,22	8 064,16
→ Impôt sur les sociétés	4 314,00	2 627,00
→ Taxe sur les salaires	1 046,00	1 397,00
→ Formation professionnelle et autres taxes	4 222,00	3 654,00
→ Etat charges à payer	455,22	386,16
Dettes sociales :	96 236,18	82 801,91
→ Urssaf/ Pôle emploi	17 774,37	16 797,55
→ Caisse de retraite	16 759,73	15 252,45
→ Caisse de prévoyance	4 380,40	4 596,20
→ Personnel autres charges à payer	51 482,72	40 529,43
→ Organismes sociaux autres charges à payer	0,00	0,00
→ Dettes congés à payer	3 296,93	3 293,40
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 531,99	1 430,02
→ Prélèvement à la source	1 010,04	902,86
Total	106 273,40	90 866,07

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	271 793,81	285 913,75
→ Fournisseur Ligue Nationale	45 916,03	61 509,87
→ Fournisseurs divers	54 162,50	42 488,67
→ FNP - Factures non parvenues Ligue Nationale	149 799,26	151 137,67
→ FNP - Factures non parvenues divers	21 916,02	30 777,54
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0,00	0,00
Dettes des legs et donations :	0,00	0,00
Autres dettes :	615 821,21	564 232,20
→ Charges à payer recherche	280 141,21	291 891,21
→ Charges à payer autres	115 680,00	98 487,38
→ Charges à payer recherche à la Ligue Nationale	220 000,00	173 853,61
Total	887 615,02	850 145,95

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

EMPLOIS	Décembre 2025		Décembre 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	1 929 992,56	1 719 642,89	1 797 024,67	1 559 531,82
1.1 Réalisées en France	1 929 992,56	1 719 642,89	1 797 024,67	1 559 531,82
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	1 237 254,07	1 026 904,40	1 269 910,85	1 032 598,00
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	692 738,49	692 738,49	527 113,82	526 933,82
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	225 121,85	232 737,06	242 968,74	233 638,23
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	225 121,85	232 737,06	242 968,74	233 638,23
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	340 350,42	336 624,52	277 481,52	268 352,88
3.1 Frais d'information et de communication	133 890,27	133 890,27	118 486,01	117 801,04
3.2 Frais de fonctionnement	188 612,62	184 886,72	142 496,37	134 152,35
3.3 Autres charges	17 847,53	17 847,53	16 499,14	16 399,49
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	15 528,00	15 528,00	17 468,00	17 468,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	4 314,00		2 627,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	53 351,35		16 128,00	
TOTAL CHARGES	2 568 658,18	2 304 532,47	2 353 697,93	2 078 990,93
EXCÉDENT OU DÉFICIT	432 793,36		484 791,00	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2025		Décembre 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			25 066,32	25 066,32
Réalisées en France			25 066,32	25 066,32
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			11 126,02	11 126,02
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	40 473,68	40 473,68	4 693,38	4 693,38
TOTAL	40 473,68	40 473,68	40 885,72	40 885,72

RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-2 599 784,53	-2 599 784,53	-2 483 028,88	-2 483 028,88
1.1 Cotisations sans contrepartie	-82 320,00	-82 320,00	-78 680,00	-78 680,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-1 288 025,67	-1 288 025,67	-961 894,47	-961 894,47
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-1 229 438,86	-1 229 438,86	-1 442 454,41	-1 442 454,41
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-172 931,01		-145 203,69	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-12 105,56		1 866,95	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-159 362,81		-102 255,76	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-1 462,64		-44 814,88	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-219 616,00		-202 775,50	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-9 120,00		-7 480,86	
TOTAL	-3 001 451,54	-2 599 784,53	-2 838 488,93	-2 483 028,88

	Décembre 2025		Décembre 2024	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-40 473,68	-40 473,68	-40 885,72	-40 885,72
Bénévolat	-40 473,68	-40 473,68	-40 885,72	-40 885,72
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-40 473,68	-40 473,68	-40 885,72	-40 885,72

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 1 510 €.

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Allemagne	15,00
Australie	15,00
Barbade	25,00
Belgique	50,00
Canada	150,00
Colombie	100,00
Espagne	130,00
Etats-Unis	100,00
Italie	735,00
Pays-Bas	50,00
Royaume-Uni	15,00
Singapour	100,00
Suède	25,00
Total	1 510,00

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Quote-part legs et assurances-vie	1 059 941,06	1 166 415,36
→ Quote-part opérations Leclerc	52 017,65	68 352,92
→ Divers	10 000,00	125 031,61
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestations	1 456,00	0,00
→ Ventes (dont abonnement Vivre)	26 599,13	19 333,33
→ Prestations et autres ventes	435,38	69,00
→ Autres produits affectés aux missions sociales	31 943,62	21 799,05
→ Produits financiers	47 046,02	41 453,14
Total	1 229 438,86	1 442 454,41

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Autres produits d'activité annexe et prestations de services	349,90	187,70
Transfert de charges	0,00	41 479,51
Produits exceptionnels	1 112,74	3 147,67
Total	1 462,64	44 814,88

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* ».

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0,00	0,00
Total	0,00	0,00

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	9 120,00	7 480,86
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	0,00	0,00
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	0,00	0,00
Total	9 120,00	7 480,86

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie, depuis le 01 janvier 2021, en tenant compte des m2 du local unique Blvd Roosevelt, et de l'importance des missions sociales dans chaque pièce du local. Cette méthode gardera un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 18 mars 2021.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	33 763,48	7 085,89	10 386,50	51 235,87
Assurance	4 829,28	40,99	2 834,06	7 704,33
Electricité et eau	6 140,06	73,98	1 183,63	7 397,67
Téléphone	2 851,20	27,45	748,47	3 627,12
Affranchissement	10 436,00	8 579,10	2 035,14	21 050,24
Entretien bien immobilier	20 396,80	235,03	8 075,64	28 707,47
Maintenance	8 667,78	152,64	3 539,01	12 359,43
Total	87 084,60	16 195,08	28 802,45	132 082,13

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Actions pour les malades	302 015,66	303 746,62
Actions d'information, de prévention et de dépistage	161 330,14	137 148,99
Actions de formation	7 055,99	6 528,73
Actions de recherche	68 814,77	64 975,63
Actions de société et politique de santé	61 372,06	19 019,08
Frais d'appel aux dons et legs	6 031,52	5 769,98
Frais de fonctionnement (dont communication)	161 748,58	128 590,15
Total	768 368,72	665 779,18

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2025	2024
Actions pour les malades	862 233,57	942 665,72
Actions d'information, prévention,dépistage	228 999,52	194 008,21
Actions de formation	11 038,84	17 292,64
Actions de recherche	101 087,60	91 663,28
Actions autres	33 894,54	24 281,00
Total	1 237 254,07	1 269 910,85
Versement à d'autres organismes	2025	2024
Actions pour les malades	191 890,79	30 123,08
Actions d'information, prévention,dépistage	0,00	2 500,00
Actions de formation		
Actions de recherche	500 847,70	494 490,74
Actions autres		
Total	692 738,49	527 113,82

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2025	2024
Frais d'information et de communication externe	133 890,27	118 486,01
Frais de gestion	154 242,05	115 767,65
Impôts et taxes	10 851,96	5 747,71
Cotisation statutaire 10%	23 518,61	20 981,01
Charges financières	9 926,33	8 123,43
Dotations aux amortissements	7 921,20	8 276,06
Charges exceptionnelles	0,00	99,65
Total	340 350,42	277 481,52

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	53 351,35	16 128,00
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	53 351,35	16 128,00

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2025	2024
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	40 473,68	40 885,72
Total		40 473,68	40 885,72

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	280,84						119,25				400,09
Variation de stock											0,00
Autres achats et charges externes	474 545,16				200 249,78		117 822,63				792 617,57
Aides financières	83 697,85	692 738,49					2,46				776 438,80
Impôts, taxes et versement assimilés	36 882,66				1233,12		14 233,05				52 348,83
Salaires et traitements	438 025,97				4 360,56		122 712,63				565 099,16
Charges sociales	90 563,45				2 148,97		41389,55				134 101,97
Dotations aux amortissements et dépréciations	66 504,52				579,29		14 040,00	15 528,00			96 65181
Dotations aux provisions											0,00
Reports en fonds dédiés										53 351,35	53 351,35
Autres charges	46 753,62				16 550,13		23 564,36				86 868,11
Charges financières							6 328,49				6 328,49
Charges exceptionnelles							138,00				138,00
Participations des salariés aux résultats											0,00
Impôt sur les bénéfices									4 314,00		4 314,00
TOTAL	1237 254,07	692 738,49	0,00	0,00	225 12185	0,00	340 350,42	15 528,00	4 314,00	53 351,35	2 568 658,18

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	0,00		0,00	40 473,68	40 473,68
TOTAL	0,00	0,00	0,00	40 473,68	40 473,68

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2025
Contrôle légal des comptes Autres missions	6 619,91
Total	6 619,91

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2024
Produits exceptionnels	
→ Ecart budget prévision/réel subventions recherche	1 112,74
Total	1 112,74
Charges exceptionnelles	
Total	0,00

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

	033 - COMITÉ DE LA GIRONDE	Décembre 2025	Décembre 2024
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 719 642,89	1 559 531,82
1.1 Réalisées en France		1 719 642,89	1 559 531,82
Actions réalisées par l'organisme		1 026 904,40	1 032 598,00
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		656 971,64	718 635,90
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		225 024,52	184 887,07
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		11 038,84	17 292,64
Actions de société et politique de santé		33 894,54	20 227,81
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		99 974,86	91 554,58
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		692 738,49	526 933,82
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		191 890,79	30 123,08
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			2 500,00
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		500 847,70	494 310,74
Programmes nationaux		308 347,70	263 026,53
Programmes régionaux et départementaux		192 500,00	231 284,21
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDOS		232 737,06	233 638,23
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		232 737,06	233 638,23
Frais d'appel de dons		190 858,73	199 347,21
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		41 878,33	34 291,02
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes			
Activités de récupérations			

2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat recherche		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	336 624,52	268 352,88
3.1 Frais d'information et de communication	133 890,27	117 801,04
Frais d'information et de communication externe	133 890,27	117 801,04
Frais d'information et de communication interne		
3.2 Frais de fonctionnement	184 886,72	134 152,35
Frais de gestion	150 516,15	107 423,63
Formation administrative		
Impôts et taxes	10 851,96	5 747,71
Cotisation statutaire 10%	23 518,61	20 981,01
3.3 Autres charges	17 847,53	16 399,49
Charges financières	9 926,33	8 123,43
Dotations aux amortissements	7 921,20	8 276,06
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES EMPLOIS	2 289 004,47	2 061 522,93
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	15 528,00	17 468,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	295 252,06	404 037,95
TOTAL	2 599 784,53	2 483 028,88

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		25 066,32
Réalisées en France		25 066,32
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		11 126,02
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	40 473,68	4 693,38
TOTAL	40 473,68	40 885,72

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

RESSOURCES PAR ORIGINE CER

TOTAL
GÉNÉROSITÉ DU
PUBLIC

TOTAL
GÉNÉROSITÉ DU
PUBLIC

RESSOURCES DE L'EXERCICE

1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

-2 641 098,57

-2 483 028,88

1.1 Cotisations sans contrepartie

-82 320,00

-78 680,00

1.2 Dons, legs et mécénat

-1 288 025,67

-961 894,47

Dons manuels non affectés

-1 144 496,71

-940 755,87

Dons manuels affectés

-129 065,16

-10 326,29

Legs, donations et assurances-vie non affectés

Legs et autres libéralités affectés

Mécénat

-14 463,80

-10 812,31

1.3 Autres produits liés à la générosité du public

-1 229 438,86

-1 442 454,41

Manifestations

-1 456,00

Ventes (dont abonnement à vivre)

-26 599,13

-19 333,33

Prestations et autres ventes

-435,38

-69,00

Activités de récupération

Charges et Produits exceptionnels

Droits d'auteurs

Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)

-31 943,62

-21 799,05

Autres produits affectés

Produits financiers

-47 046,02

-41 453,14

Quotes parts de générosité reçues d'autres entités

-1 121 958,71

-1 359 799,89

2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS

Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation

Utilisation fonds dédiés sur contributions financières

Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège

Utilisation fonds dédiés s/ressources GP

Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés

TOTAL DES RESSOURCES

-2 599 784,53

-2 483 028,88

DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE

TOTAL

-2 599 784,53

-2 483 028,88

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)

3 409 135,25

2 960 132,17

+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public

295 252,06

404 037,95

Investissements et désinvestissements nets liés à la GP

-493 382,58

44 965,13

Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)

3 211 004,73

3 409 135,25

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-40 473,68	-40 885,72
Bénévolat	-40 473,68	-40 885,72
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-40 473,68	-40 885,72

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019	Tvx Bâtiment Roosevelt	945 084,16				41 663,12	41 663,12
2020	Tvx Bâtiment Roosevelt	229 980,46				13 751,45	13 751,45
2021	Boîte projet prévention	21 221,03				4 244,21	4 244,21
2022	Rideau entrée+véhicule	40 109,50				8 333,03	8 333,03
2023	Ordinateur portable	988,80				329,60	329,60
2024	Logiciel Domiligue	28 598,26				9 532,75	9 532,75
2025	Acquisition nv local				574 506,39	3 269,65	3 269,65
Total		1 265 982,21	0,00	0,00	574 506,39	81 123,81	81 123,81

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

NEANT

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	16			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	7	224,00	0,14	3 991,68
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	124	2 047,25	1,24	36 482,00
Total	147	2 271,25	1,38	40 473,68

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,82€ (nbre heure équivalent temps plein x 17,82€), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	15	26 080	14,33
Total	15	26 080	14,33

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	216,20 0,00
Total		216,20

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 10 290 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

5.2.5 Informations sur l'entité établissant les états financiers consolidés

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
	14 Rue Corvisart - 75013 PARIS
	SIRET 77566471700052
	14 Rue Corvisart - 75013 PARIS
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
	14 Rue Corvisart - 75013 PARIS
	SIRET 77566471700052
	14 Rue Corvisart - 75013 PARIS

5.2.6 Informations relatives aux filiales et participations

NEANT

5.2.7 Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées			
Désignation de la partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions	Autres informations
CHU De Bordeaux	Membres dont la Directrice Référente du Pôle de Cancérologie, Administrateurs au sein du Conseil d'Administration du Comité Ligue 33	173 921,79	Vacations au sein des établissements de santé, subventions de projets recherche, financement matériels et EDT
		52 422,87	Prise en charge du coût salarial de deux doctorantes salariées au sein du Comité 33, QP subvention ASTACAN
Réseau Onco Nvlle-Aquitaine	Cheffe de projets Santé Publique et DPO Administratrice au sein du CA du Comité Ligue 33	1 000,00	Soutien financier à l'organisation du Colloque Régional
CARSAT	Membre Administrateur au sein du CA du Comité Ligue 33	141 000,00	Subvention versée au Comité 33, au titre du dispositif DOMILIGUE